

Communiqué de presse • Besançon, 17 octobre 2022

Un nouvel itinéraire de découverte de la Réserve naturelle régionale de la tourbière de la Grande Pile : la Balade à 1 000 temps

Samedi 15 octobre, la Région Bourgogne-Franche-Comté, la Communauté de communes du Pays de Lure, la Commune de Saint-Germain et le Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté ont inauguré un nouvel itinéraire de découverte. **La Balade à 1 000 temps** est une randonnée familiale de 5 km, jalonnée de médias d'interprétation et dispositifs d'observation pour s'imprégner en famille du patrimoine naturel remarquable de la Réserve naturelle régionale de la tourbière de la Grande Pile et de ses alentours.

L'approche paysagère au cœur du projet

La Réserve naturelle régionale de la tourbière de la Grande Pile se trouve sur la Commune de Saint-Germain, au sein du territoire du Parc naturel régional des Ballons des Vosges. L'étude paysagère et le plan de valorisation menés en 2019 ont permis de mettre en évidence qu'un itinéraire de découverte devait être plus global que la simple visite de la tourbière. Ainsi, l'étang des Monts Reveaux, bien identifié par la population locale, facile d'accès et représentatif de l'identité « 1000 étangs », a été ciblé comme point de départ. Le circuit permet ensuite de s'immerger totalement dans les différents faciès forestiers de la Commune : la futaie régulière de chênes, la futaie mélangée en hêtraie, la forêt humide de bord d'étang... La tourbière est quant à elle une étape phare du voyage, qui permet de remonter le temps à travers l'histoire de ce paysage.

Le temps sous toutes ses formes

Le temps est le fil conducteur de cet itinéraire, qui met en valeur les patrimoines remarquables liés à la Réserve naturelle et ses alentours : le balisage se fait grâce à des sabliers, les panneaux sont en forme d'engrenages et de montres à gousset, le ponton d'observation évoque un cadran solaire et une frise chronologique accueille quant à elle les visiteurs... Ce dispositif pédagogique a été conçu par le Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté, gestionnaire de la Réserve naturelle.

Des savoir-faire multiples

La réalisation de ce projet a impliqué la mobilisation de compétences particulières : sur certaines portions le tracé n'existait pas encore, il a été mis en place avec l'Office National des Forêts et la Commune. Pour l'harmonisation graphique et pédagogique, un illustrateur de Ternuay et une graphiste bisontine ont été recrutés. Les aménagements sur la tourbière ont été réalisés par une entreprise jurassienne spécialisée dans les interventions en milieux humides fragiles. La dépose des anciennes infrastructures vétustes a impliqué l'intervention d'une association d'insertion locale. Quant à la pose des médias, elle a été réalisée par une entreprise se trouvant à Champagne.

Un projet vivant

La démarche de mise en valeur du patrimoine naturel menée par le Conservatoire et la Région ne s'arrête pas là. Des actions de pédagogie directe sont également organisées régulièrement : visites commentées, animations scolaires... Un récent projet impliquant des élèves du Lycée lumière de Luxeuil-les-Bains a conduit à la diffusion de 8 podcasts spécifiques à la tourbière de la Grande Pile, disponibles via un QR code sur le pavillon d'accueil des Monts Reveaux.

Infos pratiques sur la balade à 1000 temps

Départ : étang des Monts Reveaux (appelé également étang du Grand-Saint-Maurice) à Saint-Germain (70) / 5 km / 2 heures / Parcours familial / 30 m de dénivelé / Suivre le balisage « sablier »

En savoir plus : <http://cen-franche.comte.org/rnr-de-la-tourbiere-de-la-grande-pile-art580>

Ce projet a été réalisé grâce au soutien financier de la Région Bourgogne-Franche-Comté, du Plan d'accélération de l'investissement régional et de la Communauté de communes du Pays de Lure, en partenariat avec la Commune de Saint-Germain et des acteurs locaux.

La Région Bourgogne-Franche-Comté mène une politique volontariste en matière de protection de la biodiversité. Elle compte notamment 19 Réserves naturelles régionales couvrant près de 5 000 ha. Si le classement et la définition d'une réglementation adaptée sont de la responsabilité des Régions, leur gestion est confiée à des acteurs locaux. En 2022, la Région mobilise plus d'1 million d'euros de son budget pour les Réserves naturelles régionales et engage en plus 1 million d'euros en faveur de ces aires protégées dans le cadre du plan d'accélération de l'investissement régional.

CONTACT PRESSE :

Elvina Bunod, Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté

06 24 34 56 31 • elvina.bunod@cen-franche.comte.org